

Emplois, conditions de travail, salaires, carrières ...

PORTER HAUT LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS...

POUR LES FAIRE ABOUTIR!

Le changement reste à faire

Les conditions de cette rentrée scolaire et universitaire 2012 sont marquées par la politique menée par le précédent gouvernement Fillon, la nouvelle majorité politique issue des urnes de mai et juin dernier n'ayant pas souhaité revenir durant l'été sur les suppressions d'emplois prévues au budget 2012.

Le gouvernement Ayrault et ses nouveaux ministres ont pourtant indiqué qu'ils souhaitaient changer de politique même si, depuis, ils ne cessent de communiquer sur des marges budgétaires limitées, acceptant même par ailleurs le carcan du traité européen « sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG) porteur d'austérité et de récession futures.

Leur engagement à re-créer des postes à l'éducation nationale, l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, l'abrogation du décret relatif à la réorientation professionnelle des fonctionnaires (permettant depuis 2010 une procédure de licenciement simplifiée), les propos du ministre Vincent Peillon rendant hommage au personnel administratif lors de son déplacement au rectorat de Versailles sont autant de signaux positifs qu'il convient d'apprécier comme tels.

Cela dit, plus globalement, sur l'emploi, les conditions de travail, les salaires ou les carrières... nous réclamons des décisions fortes qui répondent enfin aux aspirations des personnels.

En lieu et place d'annonces concrètes à traduire par exemple dans la prochaine Loi de finances, le gouvernement a lancé une série de concertations dans lesquelles nous les manquerons de porter ne pas revendications. Des assises de l'enseignement supérieur -dont le cadre est bien trop étriqué-, à la refondation de l'école, du sommet social aux négociations dans la fonction publique, le SNASUB avec la FSU fera entendre la voix des personnels qu'il représente, des personnels administratifs, ITRF et des bibliothèques, titulaires ou non, actifs ou retraités.

Ces concertations ne sauraient remplacer de notre point de vue les arbitrages à prendre pour satisfaire les revendications des personnels et traduire enfin, dans les actes, une réelle reconnaissance de leur investissement au quotidien dans le fonctionnement des services publics.

Oui, après 5 années de suppressions de postes et de RGPP, il faudra des créations de postes pour rétablir les conditions de travail. Il faut rétablir les emplois supprimés, à commencer par ceux du budget 2012, et satisfaire les besoins de nos filières et métiers.

Nous voulons un véritable plan de titularisation pour les agents non titulaires, en lieu et place de la Loi Sauvadet qui ne permettra pas d'éteindre la précarité. Toutes les mesures qui peuvent permettre de faire reculer cette précarité doivent être prises, à commencer par le réemploi des collègues ANT.

Nous exigeons la fin du gel des salaires dans la fonction publique et la revalorisation des carrières. Ras-le-bol des bas salaires, ras-le-bol de la « smicardisation » des rémunérations et des grilles de carrière dans lesquelles tout avancement ou promotion sont réduits comme peau de chagrin. Il nous faudra également gagner la suppression du jour de carence lié aux congés maladie.

Nous demandons l'ouverture immédiate de négociations salariales (il faut porter le SMIC à 1.700 euros nets) et reconstruire les grilles de rémunération des catégories C, B et A. Il faut engager un plan pluriannuel de requalification des emplois et des personnels vers les catégories B et A pour tenir compte

des qualifications mises en œuvre.

Nous réclamons cette revalorisation globale sous la forme d'une augmentation du salaire indiciaire et non pas sous la forme de l'augmentation des primes à géométrie variable. Il faut en finir avec le salaire au mérite et l'individualisation croissante des rémunérations. Il faut en finir avec la PFR et les indemnités au mérite par leur intégration définitive au salaire indiciaire.

Nous défendrons avec détermination le développement et le renforcement des services publics, contre la RGPP et la LRU dans l'enseignement supérieur. Face à la crise, ceux-ci doivent garantir l'accès pour tous aux droits élémentaires sur l'ensemble du territoire. Le SNASUB-FSU rappelle son opposition à la décentralisation des missions régaliennes et éducatives de l'Etat, à la décentralisation des personnels qui les assument au quotidien.

Durant les semaines à venir, le SNASUB-FSU et ses équipes militantes interviendront à tous les niveaux pour faire valoir les revendications des personnels administratifs, ITRF et des bibliothèques, dans l'unité avec les autres catégories de personnels. Il devient désormais urgent que le gouvernement rompe avec la politique de ses prédécesseurs. Il faut passer des paroles aux actes !

Motion adoptée par la CAN du SNASUB le 12 septembre 2012